

Liberté Égalité Fraternité

LES ESSENTIELS DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure Connaissance Églises ISSN 2492-9719 n°27 - 19 août 2014 – P.DURAND F. POULAIN

Les pierres tombales anépigraphes

À l'entrée de quelques petites églises du sud du département, ainsi que de l'autre côté de la frontière normande chez nos voisins d'Eure et Loir, nous marchons parfois sur des pierres tombales anciennes. Il s'en trouve également à la frontière ouest du département. Elles ont un caractère commun : elles sont en grès, sans inscription de nom, mais avec parfois une croix gravée ou sculptée en bas relief et très rarement des dates. Ces pierres sont dites « anépigraphes » (ou anépigraphiques).

L'anonymat de ces dalles funéraires peut avoir plusieurs significations : une directive épiscopale (c'est le cas pour des prélats inhumés à Maguelone dans l'Héraut), une mort honteuse, ou tout simplement une marque d'humilité.

Dans certains cas elles présentent en ornementation différents attributs : os en croix ou non, cœur, crâne, bâton, barrette, calice...On peut trouver aussi des pierres tombales anépigraphes ornées qui appartenaient aux Templiers. Les ornements, outre la croix pattée, représentaient épées et armes du défunt.

Dans d'autres régions françaises, des chercheurs ont également étudié ces pierres, entre autres Manon Durier, archéologue qui a ainsi travaillé sur ce thème dans le Limousin. Elle fait le même constat sur la quasi impossibilité de dater ces pierres anépigraphes, sauf à pouvoir les situer par rapport à leur environnement et à des constructions dont l'histoire est connue. Il en a existé dès le $11^{\text{ème}}$ siècle. Les différents thèmes répertoriés sont identiques à ceux que nous trouvons dans notre territoire, évoquant des professions, symbolisant des prêtres ou des pèlerins. Les dates que l'on arrive à distinguer sur les dalles dans l'Eure sont du $16^{\text{ème}}$ et du $17^{\text{ème}}$ siècle.

Dans nos églises, nous trouvons ces pierres soit au niveau du seuil de l'église (soit sans décalage de hauteur, soit en tant que marche), soit disposées au sol au niveau du porche ou encore dans le sol de l'église. Ce n'est probablement pas leur emplacement initial. En effet, jusqu'au début du 18ème siècle, les inhumations se faisaient dans l'église, quoique cela fût interdit depuis plusieurs siècles déjà, dans un ordre précis : le clergé dans le choeur, les aristocrates au niveau du transept ou d'une chapelle réservée et les familles sous les bancs qu'elles louaient à l'année. Les indigents étaient inhumés sans sépulture à l'extérieur de l'église et ce, à même la terre.

On retrouve dans certaines églises des dalles funéraires composant le sol, mais il s'agit très souvent d'un remploi, à une époque où des travaux d'assainissement ou de rénovation ont été exécutés. Ce remploi dépassait d'ailleurs le cadre du pavement de l'église puisque de nombreuses dalles sont disposées pour former des marches d'escalier ou inclues dans les murs intérieurs ou extérieurs des églises. Une pierre de belle taille se trouve incluse dans le clocher de l'église de Francheville, or celui-ci a été reconstruit au début du 16^{ème} siècle. Au sommet de la Tour de l'église de la Madeleine de Verneuil sur Avre une moitié de dalle figurant une tête de mort et des ossements croisés sert de pavage. Dans une maison de Verneuil sur Avre, une des marches menant à la cave n'est autre qu'une de ces dalles.

Leur forme est généralement rectangulaire, mais leur taille varie énormément en longueur et en largeur. Cela peut avoir diverses significations : pierre tombale protégeant une tombe pour les plus grandes, pierre marquant seulement l'emplacement d'un corps pour les plus petites. Il y a éventuellement des pierres marquant la tombe d'un enfant. Les côtés sont parfois irréguliers, le dessous présente l'aspect d'une taille brute sans finition, ce qui indique une pose directe sur la terre.

